

les souvenirs qu'il y laissa donnèrent une impulsion nouvelle au goût dramatique, et l'exemple du poète-comédien ne fut probablement pas étranger au développement qu'y prirent les vocations théâtrales (1).

I

L'Opéra à Lyon — L'Académie royale de musique. — La salle de la rue du Gare — La salle Bellecour. — Le théâtre du Gouvernement — Direction de Legay et de Mlle Desmarests.

Après l'introduction de l'opéra français à Paris, due à un Lyonnais, Pierre Perrin, connu sous le nom d'abbé Perrin, quoiqu'il ne le fût pas (2), ce genre de spectacle ne tarda pas à se répandre à Lyon et ne cessa d'y jouir de la faveur publique.

A la fin du XVII^e siècle, un sieur Legay obtint des lettres patentes qui lui conféraient le titre de directeur de l'*Académie royale de musique* à Lyon et le privilège d'y donner des représentations théâtrales. Le consulat, pour soutenir cette entreprise, conféra au sieur Legay une pension de douze cents livres (3). On voit que le système des subventions n'est pas créé d'hier.

(1) Plusieurs études fort intéressantes ont été écrites sur le séjour de Molière à Lyon. La plus complète est celle publiée par M. Brouchoud, avocat à la cour de Lyon: *Les origines du théâtre de Lyon, mystères, farces et tragédies, troupes ambulantes Molière; avec fac-simile*, Lyon, Scheuring, 1863. On peut consulter aussi un important travail publié en 1877, par M. Jules Loiseleur, sur les *Points obscurs de la vie de Molière*.

(2) Pierre Perrin, né à Lyon, introducteur des ambassadeurs auprès de Gaston, duc d'Orléans, est le premier en France qui eut le privilège d'établir un opéra (le 28 juin 1639). Il composa des opéras et des poésies diverses, et mourut à Paris en 1680. — V. biogr. univ.

(3). Clerjon et Morin, *Histoire de Lyon*, t. VI, p. 260 à 263.